



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1429

Approbation d'une convention de partenariat entre la Ville de Lyon-Auditorium ONL et l'Institut Lumière pour l'organisation de ciné concerts dans le cadre de la saison 2015-2016

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 1 OCTOBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 1 OCTOBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme FONDEUR (pouvoir à M. COULON), Mme HOBERT (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FAURIE-GAUTHIER (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1429 - APPROBATION D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE LYON-AUDITORIUM ONL ET L'INSTITUT LUMIERE POUR L'ORGANISATION DE CINE CONCERTS DANS LE CADRE DE LA SAISON 2015-2016 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 15 septembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Héritier de la Société des grands concerts de Lyon, fondée en 1905, l'Orchestre National de Lyon est devenu un orchestre permanent en 1969. Depuis lors, il est administré et soutenu financièrement par la Ville de Lyon, qui l'a doté en 1975 d'une salle de concert, l'Auditorium.

Avec 200 000 spectateurs et plus de 200 ouvertures au public par an, l'Auditorium-Orchestre National de Lyon a développé une programmation artistique d'excellence dans divers domaines de production et de diffusion musicale. La deuxième plus grande salle de France pour la production et la diffusion du son symphonique est aussi reconnue pour la production de ciné-concerts.

A l'occasion de la saison 2015-2016 et pour la septième année consécutive dans le cadre du festival Lumière, l'Auditorium-Orchestre National de Lyon poursuivra la réalisation de ciné-concerts en partenariat avec l'Institut Lumière tout au long de la saison :

- dans le cadre du festival Lumière, trois projections sont prévues les 13, 14 et 18 octobre 2015 ;
- Pixar in concert, Orchestre National de Lyon, sous la direction de Timothy Brock les 29, 30, 31 octobre 2015 ;
- Harold Lloyd The Freshman, Orchestre National de Lyon, sous la direction d'Ernst Vant Tiel le 7 janvier 2016 ;
- Singin' in the rain, Orchestre National de Lyon, sous la direction de Timothy Brock les 18, 19, 20 février 2016 ;
- Ernst Lubitsch, La princesse aux huitres / Foxtrott Delirium, Ensemble Instrumental Ars Nova, sous la direction de Philippe Nahon, le 6 mars 2016 ;
- Les Ailes, Thierry Escaich, orgue, le 20 mars 2016 ;
- Matrix film en concert, Orchestre National de Lyon, sous la direction de Frank Strobel, les 28, 29, 30 avril 2016.

Les conditions du partenariat entre la Ville de Lyon – Auditorium-Orchestre National de Lyon et l'Institut Lumière sont formalisées dans la convention jointe au rapport.

Vu ladite convention ;

Ouï l'avis de la commission Culture, Patrimoine, Droits des Citoyens, Evénements ;

DELIBERE

1. La convention de partenariat susvisée, établie entre la Ville de Lyon / Auditorium-Orchestre National de Lyon et l'Institut Lumière pour la saison 2015-2016, est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN